

### DEC210471DR11

Décision portant nomination de M. Ghenadie Novitchi aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR3228. Intitulée LNCMI.

## LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC201513DGDS du 18 décembre 2020 nommant M. Charles Simon directeur de l'unité de recherche UPR3228 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité1 en date du 20 septembre 2018 ;

Considérant que M. Ghenadie Novtchie a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par organisée par la délégation Rhône Auvergne les 16 et 17 octobre 2017 et 6-7-8 novembre 2017 ainsi que les modules des jeudis de la sécurité machines-outils, protections respiratoires, risques liés à l'utilisation de gaz spéciaux et cryogéniques, risque lié aux nanomatériaux, la gestion des déchets chimiques, le risques chimique, ATEX.

### DECIDE:

Article 1er: M. Ghenadie Novitchi, Ingénieur de recherche 1ère classe est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS UPR3228, à compter du 1er janvier 2021.

M. Ghenadie Novitchi exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Ghenadie Novitchi est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Grenoble, le

Le directeur de l'unité

Charles Simon

Visa de la déléguée régionale par Intérim du CNRS

1 Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



# **DEC210735INSU**

Décision portant nomination de M. Hans-Werner JACOBI, Mme Lydie BONAL, M. Didier VOISIN et M. Fabien MALBET aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité d'appui et de recherche n°832 intitulée « Observatoire des sciences de l'univers de Grenoble » (OSUG).

# LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL.

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC201512DGDS en date du 18 décembre 2020 portant renouvellement de l'unité d'appui et de recherche n°832 intitulée « Observatoire des sciences de l'univers de Grenoble » (OSUG) et nommant Madame Nathalie COTTE aux fonctions de directrice de l'unité susvisée ;

Vu l'accord des tutelles :

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

#### DECIDE:

## Article 1er

A compter du 1er janvier 2021, Monsieur Hans-Werner JACOBI, Directeur de Recherche au CNRS, Madame Lydie BONAL, Astronome adjointe à l'Université Grenoble Alpes, Monsieur Didier VOISIN, Professeur des universités à l'Université Grenoble Alpes et Monsieur Fabien MALBET, Directeur de recherche au CNRS, sont nommés directeurs adjoints par intérim de l'unité d'appui et de recherche susvisée jusqu'au 31 août 2021.

## Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

2 3 FEV. 2021

Le Prés dent-Directeur Général Antoine PETIT